

EXPERIMENTATION

MOINS ROULER EN VILLE, MIEUX TELETRAVAILLER A LA CAMPAGNE

OCTOBRE 2022

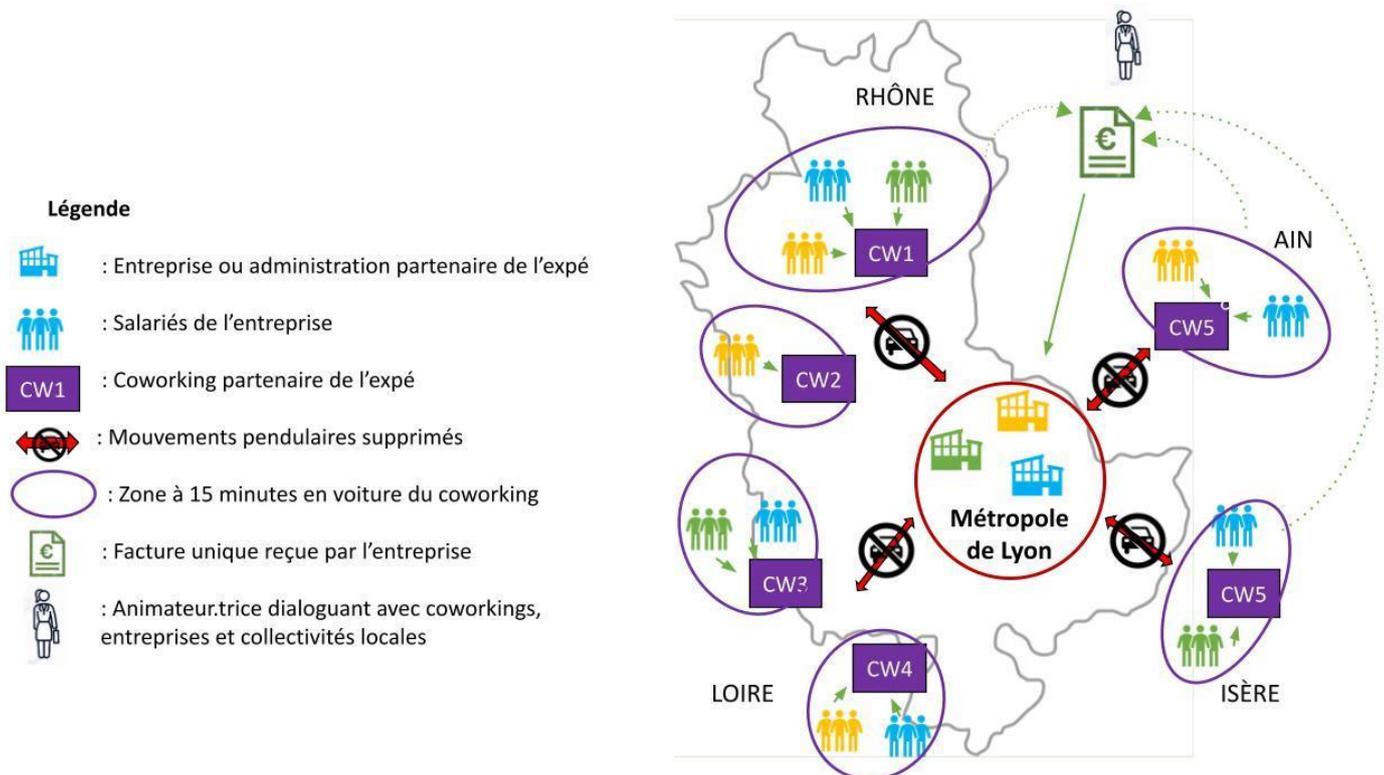
1 Pourquoi cette expérimentation ?

- Les déplacements domicile - travail constituent un enjeu environnemental fort.
- Le télétravail est une réponse aux enjeux de démobilité en rural, mais les acteurs ruraux ont du mal à se saisir de ce phénomène pour en faire une opportunité de développement.
- Les territoires ruraux ont une offre à proposer aux entreprises urbaines et à leurs salariés : qualité de vie au travail, diminution des déplacements et de leurs impacts, lien avec les acteurs locaux.
- Il manque une offre rurale de coworking adaptée aux besoins spécifiques des salariés.

2 Une expérimentation en situation réelle :

Afin de réduire les mobilités pendulaires en voiture, nous proposons une offre de services et d'accompagnement sur-mesure et simple permettant à des salariés d'entreprises de la Métropole de Lyon habitant dans les territoires ruraux, de pouvoir télétravailler efficacement dans les espaces de coworking proches de leur domicile. En parallèle, les coworkings ruraux partenaires bénéficieront d'adaptation de leurs infrastructures et des services proposés afin de répondre aux besoins des salariés et de valoriser les ressources du territoire.

Schéma du fonctionnement de l'expérimentation sur 18 mois





2.1 A qui s'adresse l'expérimentation ?

L'expérimentation s'adresse aux :

- Salariés d'entreprises urbaines habitant en rural et pratiquant le télétravail deux jours ou plus par semaine. Nous cherchons à toucher à la fois des salariés ayant une bonne expérience du télétravail et d'autres ayant mal vécu le télétravail à la maison, soit à cause de mauvaises conditions de travail (outils, espaces...), soit à cause de l'isolement créé.
- Salariés d'entreprises urbaines, souhaitant déménager en rural, ou futures recrues de ces entreprises.
- Espaces de coworking ruraux qui souhaitent développer leur offre de service et d'accueil pour salariés d'entreprises urbaines grâce à une réflexion et des investissements sur leurs infrastructures.
- Entreprises urbaines qui souhaitent expérimenter le télétravail en coworking et réduire leur empreinte carbone.

2.2 Offre de service et d'accompagnement détaillée

Le service à un triple objectif :

- Améliorer les conditions de télétravail des salariés habitant en rural et réduire la place de la voiture en ville
- Développer l'offre de services des espaces de coworking à destination des salariés et habitants d'un territoire.
- Promouvoir les tiers-lieux au sein des entreprises

Offre :

- Un service d'identification des grappes des salariés par territoire, des espaces de coworking proches (15mn maximum en voiture depuis le domicile) et des modes de transport. Un diagnostic quantitatif est également réalisé pour définir des objectifs selon des indicateurs co-construits, qui permettront d'établir un bilan pour l'entreprise en fin d'expérimentation.
- Une mise à disposition de postes de travail pour les salariés, qui peuvent aller télétravailler dans des espaces adaptés pour l'occasion. Au cas par cas, des services spécifiques leur sont proposés (alimentation, garde d'enfants, loisirs...).
- Une facturation centralisée entre tous les espaces de coworking participants est fournie pour l'entreprise bénéficiaire et une personne dédiée réalise le suivi des participant.es.
- Une personne est chargée du bon fonctionnement de l'expérimentation en faisant le lien entre les coworkings, les salariés et les entreprises pour résoudre les éventuels problèmes rencontrés et améliorer le service.
- Les gains de ce dispositif sont évalués tout au long de l'expérimentation par nos partenaires selon des indicateurs économiques, environnementaux et sociaux préalablement définis.
- L'expérimentation permet de faire ressortir de sociotypes de télétravailleurs enclins à se rendre dans un coworking, ainsi que des typologies d'entreprises où cette expérimentation est plus pertinente.
- L'expérimentation sera analysée et capitalisée pour faire un retour d'expérience large aux entreprises urbaines, territoires ruraux, coworkings, et réseaux.

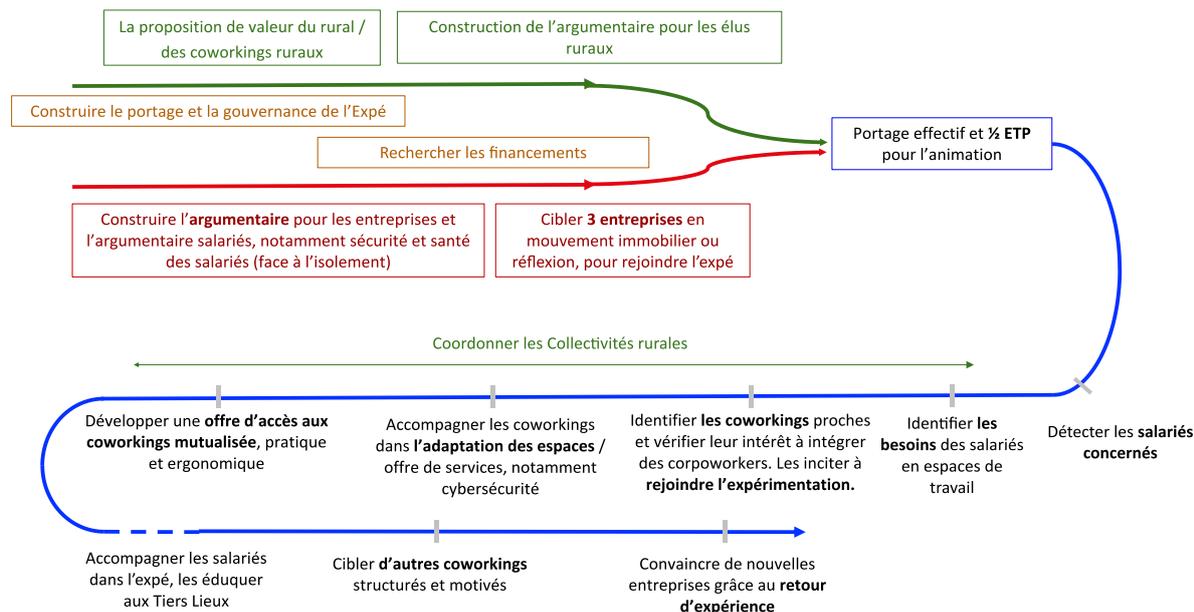


3 Une expérimentation en situation réelle :

Intérêt pour les différents acteurs	Les points forts qui multiplient les chances de succès de l'expérimentation
<p>Les entreprises : des solutions sur mesure pour la (dé)mobilité et le télétravail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pratique et clé en main pour les entreprises ● Répond aux enjeux environnementaux, de mobilité, de qualité de vie au travail ● Ciblage d'entreprises et administrations déjà sensibilisées : marque employeur, QVT, labels (ex : Great Place to Work)... ● Un vrai plus pour la Marque employeur et l'image des entreprises qui recrutent ● Une action pilote des nouveaux modes de travail : on anticipe les profonds changements en cours dans la société
<p>Les territoires ruraux : une dynamique plus forte autour des espaces, valoriser l'offre locale, créer des liens entre entreprises urbaines et acteurs ruraux, identifier des services nécessaires aux habitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Répond aux enjeux de rééquilibrage territorial ● Partenariat entre coworkings et tiers lieux ruraux, collectivités rurales, et métropole ● Une action pilote des nouveaux modes de travail : on anticipe les profonds changements en cours dans la société
<p>Les salariés : plus de bien-être et d'efficacité dans le travail, moins d'isolement en télétravail</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Pratique, géré avec l'entreprise donc pas besoin de négocier ● Période de test gratuit
<p>Les coworkings partenaires : un nouveau public (salariés), une montée en gamme, un lien avec de nouveaux partenaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat entre coworkings et tiers lieux ruraux, collectivités rurales, et métropole



4 Frise des étapes de mise en place de l'expérimentation



5 Première approche budgétaire

Poste de dépense	Montant	Précisions
Ingénierie montage de l'expérimentation	40 000 €	En soutien sur la préparation (à confirmer) : <ul style="list-style-type: none"> LeCentSept Cap Rural Portage de l'expérimentation : à définir
Prestataire Design de service public	5 000 €	Atelier des collectivités rurales
Prestataire Communication visuelle	1 000 €	Documents de communication à destination des entreprises, des coworkers
Prestataire Indicateurs de suivi et bilans quantitatifs de l'expérimentation	10 000 €	
Aménagements des espaces de coworkings	70 000 €	Cloisons mobiles, rapidité de connexion, serveurs...
Prestataire informatique / sécurité numérique	30 000 €	Hotline pour les coworkings
Animateur.trice du dispositif (mi-temps, 18 mois)	30 000 €	Bonne connaissance des grandes entreprises et des territoires ruraux. Réalise un suivi fin des salariés impliqués dans l'expé, et avec les entreprises partenaires.
<i>Total</i>	<i>186 000 €</i>	



6 Historique du projet

Ce projet est issu du laboratoire rééquilibrage Ville-Campagne, une démarche multi-partenaire reposant sur une méthodologie d'intelligence collective ayant fait travailler un collectif d'acteurs pendant 6 mois sur les sujets de réduction des mobilités pendulaires entre la Métropole de Lyon et les territoires ruraux de proximité grâce au télétravail en coworking.

Le collectif ci-dessous, composé de 25 acteurs de différentes nature (collectivités, clubs d'entreprises, espaces de coworking & tiers-lieux, bureaux d'études, professionnels de la mobilité), a participé aux 5 ateliers d'intelligence collective et conçu le projet d'expérimentation. Nous souhaitons mobiliser une équipe projet qui portera l'expérimentation dans sa mise en place opérationnelle à horizon S1 2023.

Entreprises et acteurs institutionnels



Coworkings



Collectivités



Experts



● Contacts



Victor Paquet – Chef de projet
victor.paquet@lecentsept.fr



Charlène Nicolay – en mission pour Envie d'R
charlene.nicolay@terralim.fr